L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI, (MATIN,) 21 AVRIL 1831.

☞ Afin de pouvoir donner une grande partie des nouvelles intéressantes apportées par le courrier d'hier, nous avons été forcés de remettre à demain la publication de plusieurs avis de commerce et autres : ils paraîtront dans notre prochain No.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 21 avril.

Le courrier de la Mobile, dont le secours nous était à peu-près inutile pour remplir nos colonnes, vu le dernier arrivage du Havre, nous a apporté hier des journaux de New-York jusqu'au 6 du courant qui fourmillent de détails sur la situation de l'Europe ; le navire paquebot *York*, capitaine BURSLEY venant de Liverpool, fournit des nouvelles de cette ville jusqu'à la date du 24 février et de Londres du 23. Ces nouvelles sont loin d'être dénuées d'intérêt ; nous en donnerons un sommaire.

La députation belge a été reçue par Louis-Philippe en audience solennelle, le 18 février. Le grand mot a enfin été lâché..... Les envoyés du congrès lui rapportent le refus du duc de Nemours, exprimé par la bouche de son père.

Le *Courier* de Londres dit que sa correspondance particulière est du plus grand intérêt. Selon les correspondants de ce journal, la garde nationale française est on ne peut plus mécontente du gouvernement actuel, et il faut qu'un prompt changement ait lieu. Soult et Laffitte, à ce qu'on presume, feront partie du nouveau ministère ; mais on croit que le dernier ne pourra se maintenir long-temps, et que Lafayette sera appelé à prendre une part dans le nouveau gouvernement. Il est évident que le parti de la guerre gagne du terrain, malgré les efforts du cabinet actuel et des citoyens de Paris les plus influents, qui essaient de convaincre le peuple des avantages de la paix. Un grand nombre de gardes nationaux ont présenté à la chambre une pétition, pour demander la mise en accusation de MM. Montalivet, Barthe et Baude.

Les troubles suscités à l'occasion du service célébré dans l'église St. Germain l'Auxerrois, en mémoire du duc de Berry, ont eu des suites déplorables; voici de nouveaux détails à ce sujet. Nous avons déjà donné une idée de ce qui se passa dans les journées du 13 et du 14 ; le 15, l'église St. Paul fut attaquée, et on y détruisit tous les objets ornés de fleurs de lys ; plusieurs de ces ornemens faits en bois, furent portés dans la rue et brûlés devant l'église. Plusieurs individus furent arrêtés au moment où ils emportaient des objets volés. Le soir la croix fut abattue aux acclamations de la multitude. A l'église Notre-Dame, un officier de la garde nationale qui voulut empêcher la populace d'abattre la croix, fut fort maltraité. Des pavillons tricolores ont été arborés par le peuple sur les églises de St. Sulpice, St. Etienne du Mont, St. Gervais et St. Laurent. L'église de St. Germain l'Auxerrois a été transformée en une mairie, celle du quatrième arrondissement; la façade fut illuminée d'une manière brillante, et vers 8 heures un buste de Louis Philippe, placé sur la plate forme et entouré de drapeaux tricolores, fut inauguré au milieu des cris et des applaudissemens du peuple.

Le 16, les fleurs de lys sculptées sous les galeries de la bourse furent couvertes de plâtre, celles qui étaient à la façade du Palais-Royal furent enlevées le 17 dans la nuit, par ordre du roi.—Le même jour (16.) la fureur du peuple se tourna contre l'archevêque de Paris. Une foule considérable se dirigea sur Conflans, résidence du dit archevêque, mais il était absent. Grâce aux gardes nationaux de Charenton et de Bercy, le projet d'incendier la maison, qui paraissait avoir été formé, ne fut pas exécuté ; mais on détruisit les meubles et les tableaux. L'argenterie et la garde-robe furent sauvés par les efforts de Mr. Michel jeune.

Vers 7 heures, la populace s'assemblait devant l'église de Ste.-Marguerite, et annonça hautement l'intention de réduire en pièces une pierre, aux angles de laquelle on remarquait des fleurs de lys. M. Jacquemin, commissaire de police du faubourg St.-Antoine, donna des ordres à cet effet, et la croix et la pierre disparurent bientôt. Quelques minutes après, la nouvelle se répandit que le séminaire de Picpus avait été attaqué et livré au pillage ; le même commissaire s'y rendit immédiatement avec un fort détachement de la garde nationale, parvint à dissiper la populace, et fit arrêter et conduire en prison plusieurs individus sur lesquels on trouva des objets volés.

Vers une heure, par ordre des autorités, des échafauds furent placés autour du magnifique arc de triomphe du Carrousel, et des ouvriers détruisirent les bas reliefs qui rappelaient l'affaire du Trocadero et la victoire du duc d'Angoulême. Le général Pajol, accompagné de son état-major, était présent.

Le 17, le roi, suivi de ses deux fils, les ducs d'Orléans et de Nemours, du maréchal Gerard, du général Pajol et de plusieurs autres officiers generaux, a passé en revue au Carrousel douze bataillons de la garde nationale de Paris et des faubourgs, deux détachemens de la ligne et plusieurs détachemens de la cavalerie de la garde nationale et de la garnison, S. M. a harangué ses troupes au moment où elles ont défilé devant lui.

L'irrascible détermination du peuple de faire disparaître les fleurs de lys, et les différentes expéditions qu'il a faites contre cet insigne des Bourbons, d'odieuse mémoire, l'ont enfin emporté dans l'esprit du roi : une ordonnance insérée dans le *Moniteur* du 16, annonce qu'à l'avenir le sceau de l'Etat "représentera un livre ouvert, et les mots *charte de* 1830, surmontés d'une couronne, avec le sceptre et la main de justice en sautoir, et des drapeaux tricolores derrière le bouclier." Partant, plus de fleurs de lys, car une note publiée par ordre du cabinet du roi fait savoir qu'elles vont être enlevées dans tous les monumens publics où il sera possible de le faire sans trop dégrader, afin de ne pas imiter le vandalisme barbare de la restauration en 1814.

Paris est loin de jouir de la tranquillité ; le *National* du 17, dit: "La Chambre des deputés est toujours entourée de nombreux détachemens de troupes ; le Palais Bourbon était garde aujourd'hui de manière à rendre difficile le passage des voitures et mêmes des pietons. Nous verrons jusqu'à présent, en quoi ces précautions peuvent être nécessaires pour dissiper la foule des curieux.

"Dans tous les cas, ces démonstrations doivent paraître un peu surprenantes, quand on se rappelle qu'elles sont destinées à protéger un pouvoir qui se dit populaire, une assemblée qui prétend représenter le pays : étrange pouvoir, qui met fin aux railleries de la presse et aux moqueries de la lithographie! étrange pouvoir, dont les étudiants renvoient ses éloges, et qui a la dignité ne peut descendre jusqu'à aider ses bayonnettes."

Deux postes de la garde nationale ont été désarmés ; plusieurs individus compromis dans ces affaires ont été arrêtés. D'autres individus, également arrêtés, étaient porteurs d'armes offensives ; c'est un détachement commandé par le colonel Schonen, qui s'est emparé de ces perturbateurs. Un mandat d'arrêt a été décerné par l'autorité, contre l'archevêque de Paris. Outre les principales arrestations que nous avons fait connaître il y a quelques jours, on cite les suivantes : M. Hainaut, ex-chef de la police centrale de Paris, et son fils ; Auguet, capitaine en retraite, revenu dernièrement d'Angleterre ; Durouchoux, courtier de vin; E. Gombaud, ex-commissaire de police, et Galleton *(idem)*; Devallernues, officier retraité ; Liautard, Valérius, le curé de St. Germain l'Auxerrois, Robelet &c. On a trouvé chez le vicomte de Conny, l'exposé d'un plan d'association royaliste, entre le Sud et la Vendée.

La *Gazette de France* et la *Quotidienne* ont été saisies ; cette dernière feuille en annonçant ce fait déclare, que quels que soient les motifs de la sévérité dont elle est l'objet, et la difficulté des circonstances actuelles, elle n'en est pas moins décidée, sans défier ni craindre le danger, à soutenir ses principes.

Un article de Londres du 22 février, annonce que M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, à Paris, a donné sa démission, et qu'il a été remplacé par M. Odilon-Barrot.

Un journal de Paris du 19, dit que l'image de notre sauveur a été enlevée de tous les appartemens du Palais de Justice. A six heures du matin, trois forgerons étaient occupés à enlever les fleurs de lys des portes en fer de ce Palais, et des appartemens où on les devait laissées jusqu'ici.

Le curé de St.-Germain-l'Auxerrois a déjà subi un interrogatoire. Cet ecclésiastique tâche de s'excuser, en alléguant que des personnes d'importance sont venues l'engager à célébrer un service en faveur du duc de Berry; qu'il leur déclara qu'il ne pourrait condescendre à leur désir que quand il aurait reçu des ordres de ses supérieurs ; et que le même jour, ces ordres lui furent donnés par l'archevêque de Paris.

Dans l'état de crise actuel, il est probable que le roi se décidera à essayer un ministère choisi dans les membres de l'extrême gauche.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 18 Février.

La crise est arrivée ; nous pouvons le dire maintenant. Sans la garde nationale la république aurait été proclamée hier dans Paris : et quelle république, grand Dieu ! qui aurait commencé par la dévastation des eglises, la destruction des croix et les violences contre le clergé. Nous devons dire, cependant, que le mouvement républicain a gagné du terrain durant ces derniers jours, car on a livré au parti les insignes de la religion et les emblêmes de la royauté.

Nous pouvons assurer nos lecteurs que la garde nationale a été profondément affectée par les événemens de ces derniers jours, et par les sacrifices qu'on a dû faire pour arrêter le désordre.

La lettre suivante a été envoyée hier par le ministre de l'interieur à l'etat-major de la garde nationale :—

" Des rapports dignes de foi, qui me parviennent d'heure en heure, m'apprennent qu'un certain nombre de jeunes gens ont l'intention d'essayer de réunir ce matin la multitude des faubourgs, et de se montrer en armes dans le jardin du Luxembourg pour tenter d'y proclamer la république."

" (Signé) MONTALIVET."

L'état-major, en transmettant une copie officielle de cette lettre, ajoute : " Les chefs de légion, en communiquant cette lettre aux commandants de bataillon et aux capitaines, les invitent à prendre les mesures necessaires pour empêcher le desordre, et leur donnent en même temps, plein pouvoir pour remplir cet objet."

Cette lettre de M. de Montalivet, mieux que tout ce qu'on pourrait dire sur les evénemens de Paris, fera voir quels sont les progrès du mouvement qui s'est manifesté, et de quels dangers la France est réellement menacée.

(Gazette de France.)

Le *Moniteur* du 18 février dans sa partie officielle, dit ce qui suit :

Aujourd'hui à midi, la députation du congrès national Belge s'est rendue au Palais Royal. Elle a été reçue au haut du grand escalier par deux des aides-de-camp de sa majesté, qui l'a conduite en premier salon où elle a été introduite par le ministre des affaires étrangères, dans la salle de reception : sa majesté l'a reçue assise sur son trône, ayant à sa droite le duc d'Orleans, et à sa gauche le duc de Nemours. Sa majesté la reine était présente, ainsi que les princes et princesses, et la sœur du roi, la princesse Adelaïde. Les ministres et les aides-de-camp du roi entouraient le trône. Le président du congrès a prononcé le discours qui suit :

SIRE—L'organe légitime du peuple de la Belgique, le congrès souverain, dans sa seance du 3 février, a élu et proclamé roi S. A. R., Louis Charles Philippe d'Orleans, duc Nemours, le second fils de votre majesté, et nous a chargés d'offrir la couronne à S. A. R., dans la personne de votre majesté comme son protecteur et son roi.

Cette élection qui a été reçue par les acclamations d'un peuple libre, est un hommage rendu à la royauté populaire de la France et aux vertus de votre famille; elle cimente l'union naturelle de deux nations sans les confondre. Elle consolide leurs souhaits et leurs interêts naturels avec les interêts et la paix de l'Europe, et en donnant à l'independance de la Belgique un nouvel appui, celui de l'honneur français, elle assure aux autres etats un nouvel élement de force et de tranquillité.

Le pacte constitutionnel sur lequel se base la couronne de la Belgique est confirmé. Le peuple, dont l'independance est reconnue, attend avec impatience le souverain de son choix, et les bienfaits de la constitution, à laquelle il prêtera serment. La réponse de votre majesté remplira son attente, et nos justes espérances. Votre avénement au trône a prouvé que vous saviez apprécier la puissance de la volonté nationale, et la sympathie de la France nous offre un sûr garant de son assentiment aux vœux de la Belgique.

Nous remettons entre vos mains, sire, le décret officiel de l'élection de S. A. R., le duc de Nemours et une copie de la constitution décrétée par le congrès.

Le président du congrès a lu ensuite l'acte du congrès, dans les têrmes suivants :

Au nom de la nation belge, le congrès national décrète:

Art. 1. S. A. R. Louis Charles Philippe d'Orleans est proclamé roi de la Belgique, à condition qu'il acceptera la constitution, comme elle sera décrétée par le congrès national,

Art. 2. Il ne sera pas mis en possession du trône, avant d'avoir solennellement prêté le serment qui suit :

Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale, et l'intégrité du territoire.

Bruxelles, Palais National, 2 février 1831.

Les secretaires, membres du congrès,

vicomte VILLAIN XIV.
LEITDZ.
H. DE BROUKERE.
NOTHOMB.

Le président du congrès,

E. SURLET CLOKIER.

Le roi a répondu en ces termes à la députation :

Messieurs.—Le vœu que vous êtes chargés de m'exprimer au nom du peuple belge, en me présentant l'acte de l'élection que le congrès national vient de faire, en faveur de mon second fils, le duc de Nemours, comme roi des Belges, me remplit de sentimens que je vous prie d'exprimer à votre généreuse nation. Je suis profondément satisfait que mon dévouement constant à mon pays vous ait inspiré ce vœu. Je me souviendrai toujours avec orgueil qu'un de mes fils a été l'objet de votre choix.

Si je n'écoutais que mon inclination et mon sincère désir de condescendre au vœu d'un peuple dont la paix et la prospérité sont également chères et importantes à la France, j'y accéderais promptement. Mais quel que soit mon regret, quelle que soit l'affliction que j'éprouve de vous refuser mon fils, la sévérité des devoirs que j'ai à remplir m'impose cette pénible obligation ; et je dois déclarer que je n'accepte pas pour lui la couronne que vous êtes chargés de lui offrir.

Mon premier devoir est de consulter, sur toutes choses, l'intérêt de la France, et conséquemment de ne point mettre en danger cette paix que j'espère conserver pour son bonheur, celui de la Belgique, et celui de tous les états de l'Europe auxquels elle est si précieuse et si nécessaire ; exempt moi-même de toute ambition, mes vœux personnels s'accordent avec mes devoirs. Ce ne sera jamais la soif des conquêtes, ou l'honneur, de voir une couronne placée sur la tête de mon fils, qui me portera à exposer mon pays au renouvellement des maux que la guerre amène à sa suite, et que ne sauraient compenser les avantages que nous pourrions en retirer, quelque grands qu'ils fussent. Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la fatale tentation d'élever des trônes à mes fils, et pour me faire préférer le bonheur d'avoir conservé la paix à toutes la splendeur des victoires, que, en cas de guerre, la valeur française ne manquerait pas d'assurer encore à notre glorieux drapeau.

Que la Belgique soit libre et heureuse! qu'elle n'oublie jamais que c'est au concours de la France avec les autres grandes puissances d'Europe qu'elle doit la prompte reconnaissance de son indépendance nationale ; et qu'elle compte toujours avec confiance sur mon appui pour la préserver de toute attaque du dehors, ou de toute intervention étrangère ; mais que la Belgique se prémunisse également contre les agitations intérieures, et qu'elle s'en préserve organisant en un gouvernement constitutionnel, qui puisse maintenir des relations amicales avec ses voisins, et protéger les droits de tous en assurant la fidèle et impartiale exécution des lois. Puisse le souverain que vous élirez consolider votre sécurité intérieure, et puisse votre choix, en même temps, être aux yeux des puissances une garantie de la continuation de la paix et de la tranquillité. Puisse-t-il comprendre pleinement tous les devoirs qu'il aura à remplir! Et puisse-t-il ne jamais oublier que la liberté publique est la plus solide base de son trône, en ce que le respect pour vos lois, le maintien de vos institutions et la fidelité à remplir ses engagemens, seront les meilleurs moyens de le preserver de toute attaque, et de vous sauver du danger de nouvelles convulsions.

Dites à vos compatriotes, que tels sont les vœux que je forme pour eux et qu'ils peuvent compter sur toute l'affection que je leur porte. Ils me trouveront toujours prêt à la leur manifester, et à maintenir avec eux ces relations d'amité et de bon voisinage uni sont si necessaires à la prospérité des deux états.

ARMEMENS MARITIMES.—On nous écrit de Toulon: La frégate *la Calypso*, qui se trouvait en commission au port de Toulon, va rearmer en guerre, et se rendre dans le Levant pour y remplacer la frégate *la Fleur-de-Lis* qui retournera en France pour y être reparée. Le commandement de *la Calypso* sera confié à M. le capitaine de vaisseau Lalande qui passera de *la Fleur-de-Lis* sur cette dernière fregate.

Une commission supérieure va s'assembler dans le port pour visiter tous les bâtimens qui se trouveront susceptibles de prendre la mer avec quelques réparations urgentes dont ils auront besoin. Il y a ordre aussi de presser tous ceux auxquels on travaille actuellement.

Vous voyez d'après cela qu'il règne dans l'arsenal une activité extraordinaire ; nous ignorons s'il est question de guerre, mais personne ne la redoute. Les carlistes seuls, habiles à profiter de tout, parlent de trahison, de divisions, de conflagration générale en Europe que la France aura à soutenir sans alliés, de notre infériorité numerique et de l'impossibilité de faire tête à tout ; mais tous ces discours anti français font peu d'impression sur la partie saine des habitans.

—MOUVEMENS AU PORT.—Aujourd'hui, le brick *le Rusé*, commandant Coreil, lieutenant de vaisseau ; la gabarre *la Garonne*, commandant Delasseaux, lieutenant de vaisseau ; la gabarre *la Vigogne*, commandant Aubry de Lanoe, lieutenant de vaisseau, et la corvette *la Victorieuse*, commandant Chamasson, capitaine de frégate, mettent sous voile pour Alger où ils vont porter deux bataillons du 28e qui vont rejoindre le regiment, et deux cents hommes d'enrôles volontaires arrivés hier et aujourd'hui à Toulon.

On dit que de nombreux armemens vicnnent aussi d'être ordonnés au port de Brest.

La Gazette de Prusse publie une lettre du general Chlopicki à l'empereur, elle ne porte pas de date et elle avait été déposée avec d'autres documens sur le bureau de la diète. Dans cette lettre, le dictateur déclare à l'empereur que la tranquillité est retablie, à la suite des mesures qu'il a prises comme dictateur, mais que les opinions, qui en peu d'heures ont armé toute la capitale et ont reuni l'armée sous un seul drapeau, que ces opinions, comme une etincelle, ont pénétre dans tous les palatinats, ont produit partout le même effet, qu'elles règnent dans tous les cœurs et qu'elles ne s'éteindront qu'avec la vie.

"Sire, lui dit-il, la nation réclame la liberté, elle la veut garantie de toute violence, elle veut une constitution qui convienne à la vie pratique, elle sacrifiera tout pour l'independance nationale et elle desire surtout que les anciennes provinces incorporées à la Russie jouissent des mêmes bienfaits ; en definitive, sire, la jouissance de ces libertés assurées par la constitution n'est nullement une concession émanée du trône, et ce n'est que l'exécution d'un traité conclu entre le roi et le peuple, et consacré par des sermens réciproques. Comme vieux guerrier, comme veritable Polonais, j'ose vous faire entendre la voix de la vérité, le sort de tout un peuple dépend de vous, d'un mot vous pouvez le mettre au comble du bonheur ou le plonger dans l'abîme du désespoir, j'ose espérer que vous éviterez l'effusion du sang."

PARIS, 12 février.

—Les journaux anglais ont élevé une polémique sur la conduite du gouvernement français dans les affaires de la Belgique : le *Morning Post* prétend que lord Palmerston a été joué par M. Sébastiani ; le *Courier* lui répond que c'est une absurdité ; un autre pense que le prince Talleyrand sera disgracié pour avoir signé le protocole qui fixe les limites de la Belgique ; le *Courier* assure que ce protocole n'a pas été l'œuvre d'une heure, que toutes les parties en étaient connues du gouvernement français avant l'apposition des signatures, et que le prince Talleyrand ne l'eût pas signé s'il eût connu l'intention du gouvernement français de le désapprouver ; qu'une disgrâce ne serait qu'un voile trop mince pour en déguiser les motifs. En général tous les journaux anglais qui traitent cette affaire en parlent avec aigreur, et sont tous prêts à accuser le gouvernement français de mauvaise foi, de vouloir réellement la couronne de Belgique pour le duc de Nemours, afin d'arriver plus tard à la réunion à la France; ils attendent pour se prononcer qu'on connaisse le résultat des déliberations du cabinet de Paris ; espérons qu'ils n'attendront pas long-temps. Le *Courier*, qui est toujours tenté d'être hostile, espère que cette décision sera satisfaisante pour l'Angleterre, à cause d'une union si essentielle au bonheur de la France.

HAVRE, 14 février.

On écrit de Calais :—On nous annonce que trois navires sortant de Dunkerque, chargés d'huile, ont péri corps et biens, sur les côtes de l'Angleterre. Un seul homme des trois équipages est parvenu à se sauver, grâce à son chien qui l'a soutenu sur l'eau. C'est la troisième fois, dit-on, qu'il doit la vie à ce fidèle animal.

PARIS, 13 février.

Aujourd'hui, à une heure, M. Gorostiza, ministre des Etats-Unis du Mexique à Londres, chargé d'une mission en France, et l'Elhadji Mehemmed Beïtul-Mal, envoyé extraordinaire du bey de Tripoli de Barbarie, ont eu l'honneur d'être présentés au roi et à la famille royale.

— Dans une pasquinade, un homme d'autrefois et un brave de juillet sont en contemplation devant le château des Tuileries : " *C'est singulier*, dit l'homme aux nïles de pigeon, *je ne puis pas m'imaginer qu'*ILS *n'y sont plus* ;—*Ni moi non plus*, reprend son voisin.

POLOGNE.

Les derniers rapports par la voie de la France, sont contenues dans les journaux de Paris du 21 ; toute la ligne des frontières de l'est a été franchie sur differents points. On dit que l'armée russe a beaucoup souffert des maladies et de l'inclémence de la saison.

Les journaux de Londres du 23 février, annoncent la réception des feuilles de Hambourg du 15. Elles disent que l'enthousiasme des Polonais est on ne peut plus grand. Une affaire peu importante paraît avoir eu lieu avec les Russes près de Novogorod; les Polonais veulent attirer les Russes près de Varsovie, pour leur livrer un combat décisif ; ils voient avec plaisir que le dégel commence sitôt, en ce qu'il entrave la marche du matériel des Russes. L'esprit public dans la Pologne prussienne se manifeste de la manière la plus positive en faveur de la cause des Polonais.

DES FRONTIÉRES, 9 février.

(Extrait des journaux allemands.)—Selon des rapports dignes de foi, le général russe Manderstierna et son détachement auraient pris possession d'Augustowa, le 6 du courant, sans coup ferir.

VARSOVIE, 8 février.

Nos journaux contiennent le détail suivant des mouvemens des troupes russes et polonaises.

Les Cosaques ont pénétré en Pologne en passant la ligne qui s'étend de la ville d'Usciług située sur l'extrême frontière sud, au point nord le plus éloigné, Keuen, sur quatre points, Wlodawa, Brzec, Bialystock, et Kauen ; on dit que leurs avant-postes sont déjà à Biala ; à Usciług quelques corps d'Yagers ont déjà passé le Bug ; selon des lettres, deux corps de l'armée russe sont, l'un sur la droite à Tykocin, près de Bailystock, et l'autre sur la gauche à Chiechanowic, où le Bug dirige son cours dans l'intérieur de la Pologne. D'un autre côté, des rapports de Tomaszow, sur la frontière de Gallicie, sur la route de Lamberg, disent que les habitants de ces contrées témoignent de la satisfaction, parce que le théatre de la guerre ne sera probablement pas de ce côté, en ce que les Russes ont transporté tous leurs magasins à Krzemienicc, dans le gouvernement de Volhynie.

L'armée polonaise s'étend de Zuberzyn au sud, à Astrolenka au nord; ces deux villes forment avec Varsovie un triangle presque equilateral. Les postes avancés s'étendent à Miendzyrzecz. Un régiment de volontaires Hulans est parti avant hier pour Wyzkowa et Pultusk, direction dans laquelle doit s'avancer le corps russe commandé par le général Witt. Hier et avant-hier plusieurs regimens d'infanterie ont traversé sur la rive droite de la Vistule. L'état-major est aussi parti pour le champ de bataille, et le commandant en chef, le prince Radzivill, devait quitter la ville hier. Le general Szendbeck est allé se mettre à la tête de sa division ; le premier corps de cavalerie sera commandé par le general Kicki ; les différentes divisions ont pour commandans les generaux Tomicki, Suchorzenski Thomas Lubenski, et les colonels Jankowski et Rutnic.

Le general Diebitsch a investi la Pologne par un grand mouvement strategique, du tout et le tout et la couronne :—Le corps d'armée russe entre par quatre points, Augustowa, Bialystock, Drohiczin et Brzec-Litowski, sur une base de soixante à quatre-vingts lieues. Deux de ces divisions marchent sur Varsovie, pour l'assieger des deux côtés de la Vistule. Une troisième division paraît destinée à assieger Modlin, et une autre à tenir la campagne pour protéger ces deux sièges. Quant aux forces de l'armée polonaise, il paraît qu'elles ont retraite sur Varsovie et Modlin ; mais il est probable qu'elles attendront l'ennemi dans une des positions qui couvrent l'approche de ces places, et que les Russes ne pourront forcer sans livrer bataille. Les Russes devront avoir un cinquième corps pour maintenir les communications de l'armée avec ses dépots et magasins de la Lithuanie ; et il leur faudra une seconde armée pour occuper les provinces de Sandomir et de Lublin, aussi bien que pour bloquer la forteresse de Zamosc.

Les principaux points d'appui des Polonais sont Varsovie, Modlin, Plosk, Rakcwski, Czenstochau et Zamosc.

Au moment où les Russes sont entrés, les deux corps principaux de l'armée polonaise étaient à Biala et Lowicz. La retraite naturelle du premier est sur Varsovie, et celle du second sur Modlin. La grande réserve nationale s'augmente journellement à Varsovie. Les dispositions militaires adoptées par les Polonais sont parfaitement judicieuses. Plus ils concentreront leurs forces plus ils seront forts, tandis que leurs ennemis seront forcés de former autour d'eux un cercle très étendu.

Modlin et Varsovie, situées à 10 ou 12 lieues l'une de l'autre, nous paraissent être les veritables bases de la défense de la Pologne ; les autres points d'appui, plus éloignés, ne serviraient qu'à entretenir une guerre de detail à l'arrière de l'armée russe assiegeant Varsovie.

VARSOVIE, 7 février.

On s'attend à une grande bataille pour le 12, au plus tard. Varsovie sera bientôt déclarée en état de siége ; les canons sont déjà placés sur les remparts. On croyait que le general Diebitsch jurait differé plus long-temps son entrée, parce que si la première attaque ne reussit pas, il court de grands dangers. Si le dégel continue, la glace va disparaître, les rivières déborderont, et les terres basses sur lesquelles il agit, deviendront un vrai marais. Son armée, qui s'avance contre nous, s'élève à environ 160,000 hommes. En ce moment nous n'avons que 57,000 hommes à lui opposer sur le champ de bataille, et le patriotisme de notre peuple. Les 17 nouveaux regimens d'infanterie ne sont pas encore organisés. L'organisation de la cavalerie est plus avancée, elle sera prête à entrer en campagne dans quinze jours.

Un changement de ministère a eu lieu ; le général Isidore Krasinski a été nommé au département de la guerre, la sénateur Victor Rembielinski à la justice, M. Bonaventura Niemojawski à l'interieur et à la police, le comte Gustave Malachowski aux affaires étrangères *(ad interim)*, et le sénateur Bunski aux affaires ecclesiastiques et à l'instruction publique.

ITALIE.

Les nouvelles suivantes ont été reçues à Paris le 21 au matin :

Une estafette partie de Bestia le 12 du courant et arrivée à Toulon le 13, a apporté la nouvelle que le royaume de Naples, la totalité de la Romagne, les duchés de Lucques et de Piombino, le duché de Modène et presque toute la Toscane sont en état d'insurrection, et que le pavillon tricolore italien est arboré presque partout sans opposition. On apprend aussi qu'un courrier extraordinaire arrive à Marseille y a apporté la nouvelle qu'une revolution complète s'est opérée à Gênes, et que les troupes se sont mises du côté du peuple. Des gouvernemens provisoires s'organisent partout. Il ne paraît point que les grandes routes soient interceptées.

DERNIÈRES DATES :

Washington,	8 Avril	Paris,	22 Fév.
New-York,	6 "	Havre,	14 "
Philadelphie,	7 "	Londres,	23 "
Charleston,	12 "	Liverpool,	24 "

AVIS.—Les livres pour recevoir les souscriptions destinés à former le capital de la *Compagnie de Banque et de Canal de la Nouvelle-Orléans*, seront ouverts de nouveau jeudi, 12 mai prochain, au Bureau de la Compagnie, et resteront ouverts ce jour là et les jours subséquents, (les dimanches exceptés) depuis neuf jusqu'à dix heures du matin, jusqu'à ce que le nombre d'actions soit complêt.

Par ordre de la Direction,
D. SHELDON, *Secrétaire.*
Nlle.-Orléans, 20 avril 1831.
21 avril—30

TRAITES sur New-York et Paris, à vendre par
21 a.] H. PERRET & CHARBONNET.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Sea Bird, Carr, Providence,
Brander & M'Kenna.
Brick Mary, M'Lane, Providence, Capitaine.
Goël. Louisiana, Alzina, Tabasc, J Prats.
Goël. Walkinthewater, Routh, Calcuta, Capt.
Goël. Combine, Somerdy, Baltimore,
W W Caldwell.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Florida, de la passe S O avec le navire Dewitt Clinton, de New-York et le brick Sancho-Panza, de Campêche. Dans le fleuve, sloop Empress, une goëlette espagnole et une américaine.—Rien en vue à la Balise.

Goël Hannah & Elizabeth, Shannon, Appalachicola.

MEMORANDA.

En charge à Bordeaux pour ce port, le 12 février, navire français Cosmopolite, partant le 15 février ; navire américain, Wyoming, à la même époque ; navire français Aleyon, sous peu.

Note générale des navires en charge en France, pour les ports étrangers, et les Antilles.

AU HAVRE.—Pour la Nlle.-Orléans 2, New-York 2, Havane 2, Hamburg 2, Lisbonne 1, Bilbao 1, Cadix 1, Bourbon 2, Fernambouc 1, Vera-Cruz 1, Rio-Janeiro 4, Port-au-Prince 1, Guadeloupe 2, et Martinique 4—Total 26, dont 20 français, 5 américains, et un espagnol.

A BORDEAUX.—Pour la Nouvelle-Orléans 3, Charleston 1, Vera-Cruz 3, Chili et Pérou 3, Buénos-Ayres 2, Valparaiso 1, Bahia 1, Bourbon 2, St. Thomas 2, Senégal 4, Cayenne 3, Martinique 8, et Guadeloupe 6—Total 39, dont 34 français, 2 américains, 2 danois et un anglais.

A MARSEILLES.—Pour Philadelphie 1, Vera Cruz 2, Buenos-Ayres 1, Rio-Janeiro 1, Bourbon 1, Sénegal 1, Martinique 3, et Guadeloupe 1—Total 11, dont 8 français, 2 américains, et 1 suédois.

A NANTES.—Pour St. Thomas 1, Cap d'Haïty 1, Cayenne 1, Guadeloupe 2, et Martinique 2—Total 7, tous français.

Grand total—Bâtimens français		69
" américains		9
" danois		2
" anglais		1
" suédois		1
" espagnols		1
		83

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 21 AVRIL 1831.

2me. représentation du nouvel engagement de
MR. ARISTIPPE.

BRITANNICUS,

Tragédie en cinq actes, de Racine.
Mr. Aristippe Jouera le Rôle de Néron.

Le spectacle sera terminé par

SHAKSPEARE AMOUREUX,

ou la Pièce à l'Etude,

Comedie en un acte, et en prose, d'Alexandre Duval.

Mr. Aristippe remplira le rôle de Shakspeare."

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Jeudi, 21 Avril.

Le Mariage de Figaro,

opera, traduit du français.

Figaro Mr. CRAMER-PLUMER.
Susanne Mme. CRAMER-PLUMER.

Le spectacle sera terminé par

LE JEUNE HUSSARD.

Carline Mme. CRAMER-PLUMER.

CIRQUE.

Aujourd'hui Jeudi, 21 Avril 1831,
ENCEINTE DES RUES D'ORLÉANS & ROYALE,
Vis-à-vis le Théatre.

Les exercices commenceront par

Une grande Entrée

De huit beaux chevaux.

Chanson comique par Mr. Creighton.

Tours d'Equitation par le petit Joseph, qui sautera sur son fouet, sur des rubans, et à travers un BALLON.

Grandes Voltiges

Par toute la troupe.

Les métamorphoses du sac, par le petit Smith.
Danse sur des échasses,
Exercices d'Equitation par le petit Smith, qui terminera en sautant par dessus son fouet, des rubans et des draps.

DANSE SUR LE FIL D'ARCHAL.

M. Creighton chantera ensuite.

Exercices d'Equitation, sans selle ni bride, par Mr. Birdsal.

Le tout sera terminé par

Le Tailleur pourchassé.

PRIX D'ENTRÉE—Une piastre ; enfans et domestiques, moitié prix. 21 avril.

LE soussigné etant sur le point de s'absenter du pays, prie les personnes à qui il pourrait devoir, de vouloir bien se présenter pour être soldées, comme aussi celles qui lui doivent, de vouloir bien le liquider dans le plus court délai possible. Le sieur Jean Dufour, son frère, reste chargé de la liquidation de ses affaires.

21 avril—3 FCOIS. DUFOUR.

TIRAGE DE LA LOTERIE
DE L'EGLISE EVANGELIQUE FR.
17ème. classe,

16 4 19 3

21 avril. D. MALCOLM, directeur.

LOTERIE
DE L'ÉGLISE EVANGÉLIQUE
FRANÇAISE—CLASSE No. 18.
27 *numeros*—4 *roues.*
D. MALCOLM, *Commissaire.*
Le Tirage aura lieu le Samedi, 30 Avril 1831.

PROSPECTUS :

1	lot de	$8000	6 lots de		300
1	" de	3300	6	" de	100
1	" de	1500	156	" de	40
1	" de	1200	156	" de	20
1	" de	1000	624	" de	8
1	" de	600	7800	" de	4
6	" de	400			

PRIX DES BILLETS :

Billets entiers $4 00, moitiés $2 00, quarts $1 00 ; Livrets de 19 billets entiers $40 00, ne pouvant gagner moins de $10; livrets de coupons en proportion. S'adresser au bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60.

21 avril.

VOLTIGEURS D'ORLEANS

ATTENTION!

La compagnie prendra les armes dimanche prochain, 24 du courant, à 6 heures précises du matin, en grande tenue, pantalons blancs et pompons.

Par ordre du capt. CHAPUS,
21 avril. Sergent-maj.

GRENADIERS!

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain, 24 du courant, à 6 heures précises du matin, en grande tenue, pantalon blanc et veste bleue, et se réunira au lieu ordinaire.

Par ordre du capitaine,
JE. LUCAS,
19 avril. *sergent-major.*

RECU et en débarquement du brick Général M'Comb, venant de Marseille : 100 barriques vin, 98 barils amandes, 50 jarres do. 475 paniers huile, 360 dugdales do. 250 caisses cornichons assortis, 200 do. fruits à l'eau-de-vie, 400 paniers muisette, 1000 cordes d'ail, 10 balles bouchons, 300 caisses souffre en rouleaux, et 30 quintaux étoupe, à vendre par
20 avril J. W. ZACHARIE & CO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu au café de la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, samedi 23 du courant,

DEUX BELLES PROPRIÉTÉS

annoncées par cette gazette les 5 et 7 de ce mois, dans laquelle on trouvera tous les détails nécessaires; ces détails sont affichés avec le plan à la dite bourse.

Les Nos. 20 et 21 sont en toute propriété, et payés.

Le No. 22 paye de rente, à la Corporation, six piastres et soixante-quinze cents par mois.

Le No. 23 paye de rente, à la Corporation, quatre piastres et vingt-cinq cents par mois.

Les acquéreurs se mettent, envers la Corporation, au lieu et place du vendeur.

Conditions au moment de la vente. L'acte de vente sera passé devant L. T. Caire, esqr. not. pub. aux frais de l'acquére